

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE: Par an, (payable d'avance) \$6.00 (payable durant l'année) 7.00

Bureaux à Québec: No. 1, rue Boade, à côté du Bureau de Poste.

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Editeur-Propriétaire: S. MARCOTTE

Rédacteur en Chef: HECTOR FABRE

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes, première insertion \$0.50 Chaque insertion suivante 0.12

Succursale à Montréal: Fabre & Gravel, Libraires, 219, rue Notre-Dame.

Fenillette de L'ÉVÉNEMENT

LA TRESSE BLONDE

PAR F. DE BOISGOBEY (SUITE.)

Le vicomte ressentit une commotion au cœur, et à ce cri déchirant, tous les affreux épisodes de la matinée lui apparurent à la fois.

—Où? à quelle heure? demanda avidement la jeune fille.

—Mais alors, c'est impossible! on n'a pas pu le tuer dans cet hôtel.

—Vous savez bien qu'il en est sorti, puisque vous l'avez envoyé chercher.

—Voyons, Jeanne, je crois que je deviens fou. Ne venez-vous pas de dire que j'ai envoyé chercher Roger.

—Sans doute, dit mademoiselle de Mensignac, en levant sur son fiancé ses grands yeux pleins de larmes.

—Qu'est venu de ma part? —Votre groom, Toby.

—Une pensée cruelle traversa le cerveau d'Edmond. Il se demandait si Jeanne n'avait pas perdu subitement la raison, et la peur lui donna la force de l'interroger froidement.

—Jeanne, dit-il d'une voix qui tremblait malgré lui, je vous aime de toutes les forces de mon âme, vous le savez, et vous savez aussi que Roger est un frère pour moi.

—Ces paroles simples et claires impressionnèrent profondément la jeune fille, qui releva la tête, essuya ses larmes et enveloppa Edmond d'un regard plein de tendresse et de reconnaissance.

—Puis elle écarta de la main les longues boucles de cheveux qui retombaient en désordre sur ses joues et resta un instant silencieuse et grave.

—Je me souviens maintenant, dit-elle lentement, Roger était resté chez moi assez tard. Nous avions l'ensemble des vers de Lamartine et j'avais pleuré.

—Il voulait, reprit-elle en faisant un effort sur elle-même, régler ce matin même mes intérêts avec son notaire.

—Je vous parle de ces choses, mon ami, parce qu'il importe que vous sachiez tout ce qui a précédé les événements de cette nuit.

—Quand Roger vous a-t-il quitté? interrompit Edmond, qui suivait ce récit avec une attention étreinte.

—Vers minuit. Il m'a dit qu'il rentrerait probablement assez tard, mais il m'a prié de venir dans la bibliothèque ce matin à dix heures.

—Et alors, continua la jeune fille dont la voix commençait à s'alé-

rer, il m'a embrassé et j'ai cru sentir une larme couler sur mon front.

—Mais il est entré, n'avez-vous dit? —Ce que je vais vous raconter est presque insensé et vous ne me croirez pas, reprit tristement Jeanne.

Sartilly lui tendit la main par un geste si franc qu'elle lui donna la sienne et dit en baissant la voix:

—Je suis femme, mon ami, et je crois aux pressentiments. Après le départ de Roger, je me sentis envahi par une tristesse invincible. Il me venait toutes sortes d'idées lugubres.

—Mais, chère Jeanne, lui dit-il, vous vous alarmez à tort. Ne savez-vous pas que Roger s'absente quelquefois pendant des semaines entières, des mois même?

—Jamais sans m'en avertir. —Mais ce retour et cette sortie par la petite porte du jardin n'ont rien que de naturel.

—Je me rappelle avoir entendu dire vingt fois à Roger qu'il prenait toujours ce chemin la nuit pour ne pas réveiller ses gens.

—Je ne vous ai pas tout dit, murmura mademoiselle de Mensignac d'une voix si faible qu'Edmond l'entendait à peine.

—Jeanne, pourquoi me cacher quelque chose si vous m'aimez? dit doucement le vicomte.

—Écoutez-moi donc, reprit la jeune fille. J'avais quatre ans à peine quand mon père mourut.

—C'était par une nuit d'hiver semblable à celle qui vient de finir, et j'étais couchée dans la chambre où agonisait le chef de la maison de Mensignac.

—Tous les domestiques de l'hôtel s'étaient rassemblés autour du lit de leur maître j'étais seule dans mon berceau. Tout à coup, une forme étrange passa devant moi.

—C'était une femme vêtue d'une robe rouge avec de grands cheveux dénoués sur ses épaules. Elle traversa la chambre, et il me sembla qu'elle se perdait dans la tapisserie.

—Quelques instants après, j'entendis des sanglots... les sanglots de Roger. Notre père était mort!

—Sartilly regardait sa fiancée avec inquiétude. Il craignait de nouveau pour sa raison.

—Et bien! reprit Jeanne d'une voix vibrante, cette femme... je l'ai revue cette nuit! Vous voyez bien que quelqu'un de notre maison a dû mourir.

—La peur est contagieuse, surtout la peur causée par faits surnaturels, et le vicomte ne put s'empêcher de frissonner en écoutant la jeune fille.

—Il y avait d'ailleurs, dans cette apparition fantastique un côté trop réel et le récit de Jeanne jetait une ombre lumineuse sur l'affreuse histoire du bois de Boulogne.

—Celle morte mystérieuse, dont l'image poursuivait Sartilly comme un sanglant cauchemar, était donc la femme vêtue de rouge qui avait erré dans l'hôtel de Mensignac pendant cette nuit fatale?

—Maître lui, Edmond se retourna pour chercher des yeux la tresse blonde qu'il avait jeté loin de lui sur le tapis.

—Les hautes croisées de la bibliothèque ne laissaient passer qu'un jour terne et blafard, et déjà l'ombre cauchemardesque des hautes armoires de chêne.

—Mais il lui semblait par moments qu'une forme indéfinie passait au fond de la galerie sombre, et que la tête pâle aux cheveux d'or la regardait.

—La voix tremblante de Jeanne rappela le vicomte à lui-même.

—Je l'ai vu répéta la jeune fille, je l'ai vue, elle a passé tout près de moi, les longs plis de sa robe rouge m'ont froie, elle marchait sans bruit comme marchent les fantômes, et elle a disparu tout d'un coup à l'angle de la galerie.

le même chemin entre trois et quatre heures. Du moins, quel qu'un avait ouvert la porte dérobée. Mes terreurs alors m'ont reprise, et quand le notaire s'est présenté à dix heures sans rencontrer Roger, dont vous connaissez l'exactitude, j'ai compris qu'un malheur était arrivé.

J'ai envoyé un valet de pied chez vous et depuis que je vous attends, j'ai cru vingt fois que j'allais devenir folle.

Pendant qu'Edmond écoutait la fin de ce récit, son front s'éclaircissait, et quand la jeune fille eut terminé, il avait retrouvé tout son calme.

—Mais, chère Jeanne, lui dit-il, vous vous alarmez à tort. Ne savez-vous pas que Roger s'absente quelquefois pendant des semaines entières, des mois même?

—Jamais sans m'en avertir. —Mais ce retour et cette sortie par la petite porte du jardin n'ont rien que de naturel.

—Je me rappelle avoir entendu dire vingt fois à Roger qu'il prenait toujours ce chemin la nuit pour ne pas réveiller ses gens.

—Je ne vous ai pas tout dit, murmura mademoiselle de Mensignac d'une voix si faible qu'Edmond l'entendait à peine.

—Jeanne, pourquoi me cacher quelque chose si vous m'aimez? dit doucement le vicomte.

—Écoutez-moi donc, reprit la jeune fille. J'avais quatre ans à peine quand mon père mourut.

—C'était par une nuit d'hiver semblable à celle qui vient de finir, et j'étais couchée dans la chambre où agonisait le chef de la maison de Mensignac.

—Tous les domestiques de l'hôtel s'étaient rassemblés autour du lit de leur maître j'étais seule dans mon berceau. Tout à coup, une forme étrange passa devant moi.

—C'était une femme vêtue d'une robe rouge avec de grands cheveux dénoués sur ses épaules. Elle traversa la chambre, et il me sembla qu'elle se perdait dans la tapisserie.

—Quelques instants après, j'entendis des sanglots... les sanglots de Roger. Notre père était mort!

—Sartilly regardait sa fiancée avec inquiétude. Il craignait de nouveau pour sa raison.

—Et bien! reprit Jeanne d'une voix vibrante, cette femme... je l'ai revue cette nuit! Vous voyez bien que quelqu'un de notre maison a dû mourir.

—La peur est contagieuse, surtout la peur causée par faits surnaturels, et le vicomte ne put s'empêcher de frissonner en écoutant la jeune fille.

—Il y avait d'ailleurs, dans cette apparition fantastique un côté trop réel et le récit de Jeanne jetait une ombre lumineuse sur l'affreuse histoire du bois de Boulogne.

—Celle morte mystérieuse, dont l'image poursuivait Sartilly comme un sanglant cauchemar, était donc la femme vêtue de rouge qui avait erré dans l'hôtel de Mensignac pendant cette nuit fatale?

—Maître lui, Edmond se retourna pour chercher des yeux la tresse blonde qu'il avait jeté loin de lui sur le tapis.

—Les hautes croisées de la bibliothèque ne laissaient passer qu'un jour terne et blafard, et déjà l'ombre cauchemardesque des hautes armoires de chêne.

—Mais il lui semblait par moments qu'une forme indéfinie passait au fond de la galerie sombre, et que la tête pâle aux cheveux d'or la regardait.

—La voix tremblante de Jeanne rappela le vicomte à lui-même.

—Je l'ai vu répéta la jeune fille, je l'ai vue, elle a passé tout près de moi, les longs plis de sa robe rouge m'ont froie, elle marchait sans bruit comme marchent les fantômes, et elle a disparu tout d'un coup à l'angle de la galerie.

DÉMÉNAGEMENT.

M. LÉDA LEBRUN, Modiste, à l'honneur d'informer ses nombreuses pratiques qu'elle transportera son établissement de Modeste au coin des rues du Pont et de la Reine, dans la maison ci-devant occupée par M. le Notaire GUY.



CORPORATION DE QUEBEC.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'à dater du PREMIER jour de JUIN prochain, la section suivante du règlement No. 159 de la Corporation de cette Cité sera mise en force, et que tous propriétaires, et occupants de maisons ou de locaux, et occupants de locaux, sont invités à se conformer à ce règlement.

Section 39.—Un mois après la passation du présent règlement, toute maison devra avoir sur un des côtés de son toit, tout au moins d'échelles qu'il sera nécessaire qu'on puisse monter promptement sur le sommet de chaque cheminée de telle maison, et ainsi que les échelles de la maison conduisant du toit sur le sol dans le cas de telle maison.

Si une maison est située de manière à ne pouvoir placer d'échelle dans sa cour, dans ce cas on pratiquera dans le toit une lucarne de pas moins de trois pieds de hauteur sur deux de largeur, et les échelles sur le toit seront placées de manière à permettre de communiquer facilement avec la lucarne. Les dites échelles seront fixées solidement et retenues au toit par des crochets de fer. Et les propriétaires ou tout occupants de telle maison sera tenu de conformer à l'exécution de la présente disposition.

Par ordre, LEON LEMIEUX, Chef de la Brigade du Feu, Hôtel de Ville, Québec, 8 mai 1875—20

AVIS.

AVIS.—Cette Compagnie a transféré ses bureaux au No. 20, rue St. Pierre, près des bureaux du Canada.

Elle est prête à recevoir des assurances de tout genre contre le feu.

CRAWFORD LINDSAY, Secrétaire, Québec, 27 avril 1875.

BIERE et PORTER

de W. Dow & Cie.

VENTE.—On a reçu une quantité considérable de cette célèbre Bière en excellent état.

Vente et livrée à domicile, à la volonté de la compagnie aux mêmes prix qu'au Brasseur.

Bière et Porter par douzaine \$1.10 en quart par gallon \$3.00

Vente d'embouteillage au-dessous des salons d'hôtel de James Park & Fils, No. 12, rue de la Paix, Haute-Ville.

Par THOMAS MOLONY, Son Procureur ad hoc, Québec, 1er mai 1875.

Acte concernant la Faillite de 1869 ET SES AMENDEMENTS.

CANADA, Province de Québec, Cour Supérieure, District de Québec.

ACTE DE LA FAILLITE 1869 No. 159. Dans l'affaire de HALLÉS HOGT, Comptant, de la Ville de Québec.

LE 1er JUI, le SEPTIEME jour de JUIN prochain, le Failli soussigné demeurant à cette Cour, se déclare en vertu du dit acte.

CHARLES HOGT, F. REMILLARD & FLYNN, Son Procureur ad hoc, Québec, 1er mai 1875—13

Acte concernant la Faillite de 1869 ET SES AMENDEMENTS. Dans l'affaire de RODRIGUE VALLEE, de St. Thomas, Montcalm, Marchand, Failli.

Le soussigné God-froi Talbot, marchand, de St. Thomas, Montcalm, a été nommé Syndic dans cette affaire. Les créanciers sont notifiés de leur droit de réclamation devant moi à St. Thomas, Montcalm, Québec, à un mois et sept jours de ce jour, à un bureau de M. H. A. PARÉ, No. 264, rue Craig, St. Roch, Québec, JEU, le 20 MAI 1875, à 11 heures A. M. pour l'interrogatoire public de la faillite et l'arrangement des affaires de la faillite en général.

ACTE DE LA FAILLITE 1869

Dans l'affaire de A. MARQUIS & Cie, Failli.

Les créanciers sont par le présent notifiés que le Failli est déclaré en faillite, et que l'acte de composition et de décharge, à être exécuté par une majorité en nombre de leurs créanciers, représentant les trois quarts en valeur de leurs titres, sujet à être comptés en suivant telle proportion; et si aucune opposition est faite au dit acte de composition et de décharge sous trois jours juridiques ou chaîne après SAMEDI, le VINGT-NEUVIEME jour de MAI courant, le Syndic soussigné sera en vertu du dit acte de composition et de décharge suivant son tenore.

R. HENRY WURTELE, Syndic Officiel, Québec, 14 mai 1875—21

ACTE DE LA FAILLITE 1869

Dans l'affaire de PAUL COUTURE, Failli.

Une seconde et dernière feuille du dividende a été préparée, et est ouverte aux objections jusqu'au VINGT-DEUXIEME jour de MAI courant, après quoi le dividende sera payé.

R. H. WURTELE, Syndic, Québec, 7 mai 1875—28

ACTE DE LA FAILLITE 1869

Dans l'affaire de JOSEPH SANFAÇON, Failli.

Une première et dernière feuille du dividende a été préparée, et est ouverte aux objections jusqu'au SEIZIEME jour de MAI courant, après quoi le dividende sera payé.

R. HENRY WURTELE, Syndic Officiel, Québec, 4 mai 1875—22

CANADA, Province de Québec, Cour Supérieure, District de Québec.

ACTE DE LA FAILLITE 1869 No. 159. Dans l'affaire de HALLÉS HOGT, Comptant, de la Ville de Québec.

LE 1er JUI, le SEPTIEME jour de JUIN prochain, le Failli soussigné demeurant à cette Cour, se déclare en vertu du dit acte.

CHARLES HOGT, F. REMILLARD & FLYNN, Son Procureur ad hoc, Québec, 1er mai 1875—13

Acte concernant la Faillite de 1869 ET SES AMENDEMENTS.

CANADA, Province de Québec, Cour Supérieure, District de Québec.

ACTE DE LA FAILLITE 1869 No. 159. Dans l'affaire de HALLÉS HOGT, Comptant, de la Ville de Québec.

LE 1er JUI, le SEPTIEME jour de JUIN prochain, le Failli soussigné demeurant à cette Cour, se déclare en vertu du dit acte.

THOMAS MOLONY, Son Procureur ad hoc, Québec, 1er mai 1875.

Acte concernant la Faillite de 1869 ET SES AMENDEMENTS.

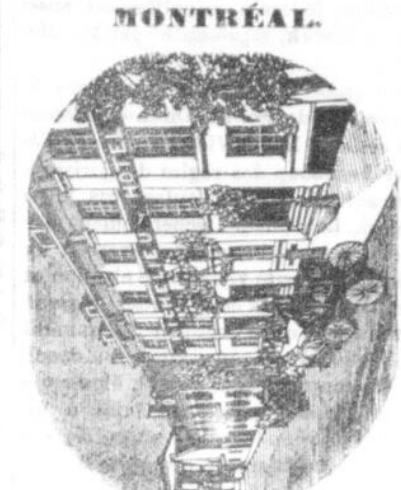
Dans l'affaire de RODRIGUE VALLEE, de St. Thomas, Montcalm, Marchand, Failli.

Le soussigné God-froi Talbot, marchand, de St. Thomas, Montcalm, a été nommé Syndic dans cette affaire. Les créanciers sont notifiés de leur droit de réclamation devant moi à St. Thomas, Montcalm, Québec, à un mois et sept jours de ce jour, à un bureau de M. H. A. PARÉ, No. 264, rue Craig, St. Roch, Québec, JEU, le 20 MAI 1875, à 11 heures A. M. pour l'interrogatoire public de la faillite et l'arrangement des affaires de la faillite en général.

Le Failli est par le présent notifié d'assister à la dite réunion.

St. Thomas, 12 avril 1875. GODEFROI TALBOT, 19 avril 1875.

HOTEL RICHELIEU, MONTRÉAL.



Cet Hôtel si favorablement connu sous la direction du présent propriétaire a été aménagé et agrandi de 40 Chambres à Couchir, une Salle de Billard, un Bureau de Télégraphie, un Restaurant servi à toute heure.

Un Omnibus à l'arrivée des Trains et des Bateaux à Vapeur.

IRIDORE B. DUBOCHÉ, Propriétaire, Montréal, 13 avril 1875—20

Vous-voez Acheter

DES EPICERIES A BON MARCHÉ OUI. VENDEZ ALOIS CHEZ H. A. PARÉ, Marchand-Epicier, No. 264, rue Craig, St. Roch, VOUS JUGEREZ PAR VOUS-MEME Québec, 9 avril 1875.

L. A. LAPOINTE,

CHAPELLIER et MANUFACTURIER, No. 53, RUE ST. JEAN.

Le soussigné informe ses pratiques et le public qu'il vient de recevoir un assortiment complet et des plus variés de CHAPEAUX POUR LA SAISON, ET DE LA DERNIERE MODE.

Chapeaux de Satin faits sur commande. Même prise avec un instrument spécial pour déterminer tous les contours de la tête.

Assés Chapeaux de Satin remis à neuf. Chapeaux tressés, colonnes, pour militaires, etc., faits sur commande.

PRIX TRÈS MODÉRÉS. L. A. LAPOINTE, Chapelier et Manchonnier, Québec, 12 avril 1875—10

TAPISSERIE!

TAPISSERIE!!! TAPISSERIE!!! TAPISSERIE!!! Depuis 5 cents la piece à 50 cents. Chez FRED. W. VENNOR, No. 444, rue St. Joseph, St. Roch, Québec, 6 avril 1875—20

Vente de Montres et Bijouteries

CHEZ E. JACOT, ST. ROCH.

M. JACOT est en ce moment en possession de Montres et BIJOUTERIES qu'il vient de recevoir d'Europe.

La qualité et le choix ne laissent rien à désirer et à des prix très bas.

Une visite au public est respectueusement sollicitée.

E. JACOT, Rue de la Concorde, St. Roch, Québec, 27 mars 1875.

J. Demers & Frère

MARCHANDS, TAPISSERIE FRANÇAISE, PRINTURES, HUILLES, VITRES, ETC., Québec, 27 février 1875—14

FLEUR, GRAINS,

ET DE PROVISIONS, Quai St. André, Basse-Ville, QUÉBEC.

Présentent la liberté d'informer le public qu'ils ont ouvert l'établissement plus haut mentionné et qu'ils ont en main un assortiment des plus complets.

L. D. BLAIS

MARCHAND-ÉPICIER, Gaspard N. Boisseau, No. 66, RUE ST. JOSEPH, PRÈS DU MARCHÉ JACQUES-CARTIER ST. ROCH.

Le Soussigné informe respectueusement le public et les acheteurs pratiqués de M. G. N. Boisseau qu'il lui succède au poste de son père et qu'on trouvera toujours à son établissement un assortiment complet de GROCERIES, PROVISIONS, VINS ET LIQUEURS, ETC., ETC.

Il espère que par sa ponctualité, son grand assortiment la bonne qualité et le bas prix de ses marchandises méritent et recevront le patronage du public.

Les habitants de la campagne trouveront un grand avantage à visiter mon assortiment.

PAS DE DECEPTION. L. D. BLAIS, No. 66, rue St. Joseph, PRÈS DU MARCHÉ JACQUES-CARTIER, Québec, 1er mai 1875—10

VOITURES D'ENFANTS



Le Soussigné a reçu un assortiment de PETITES VOITURES pour les enfants, dans les derniers goûts et à des prix modérés.

F. O. VALLEBAND, No. 6, Côte Lamontagne, Et 14, rue Notre-Dame, Québec, 1er mai 1875.

Attention! Attention!

Le Soussigné informe ses pratiques et le public en général qu'il est en train de recevoir à l'ouverture de la navigation, un chargement de Barges consistant en Fleur de toutes sortes, Son, Blé-d'Inde, Avoine, Pâté, Lard, Biscuits de la Mer Noire, Quindilles et tout ce qui concerne le commerce des produits de l'étranger.

Il sollicite, en particulier, une visite des Messieurs de la campagne avant d'aller ailleurs, vu que le tout sera vendu à bien bon marché.

LAROCHE & Cie, Marchands de Fleur, Biscuits, etc., Quai Laskar, No. St. Paul, Basse-Ville, Québec, 29 avril 1875.

A VENDRE.

Un million et demi de première qualité de Bardeaux de Cedre, pleins. S'adresser à P. T. DEGUISE, Marchand, Fraserville, Bâtiment du Long (en bas), 27 avril 1875—34

MME. VOYER

Préviens le public qu'elle a loué la maison de M. GOSSELIN connue sous le nom de CHATEAU FORT pour y continuer sa MAISON DE PENSION si bien appréciée par le public depuis si longtemps.

AN FRENCH MAI elle sera prête à recevoir toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

Québec, 23 avril 1875.

A LOUER.

Un Magasin d'Épiceries de première classe, avec logement, situé à St. Roch de Québec, au coin des rues Grant et des Fossés, occupé depuis dix ans par M. W. F. Langlais.

Possession au premier de Mai prochain. S'adresser sur les lieux au sous-signé.

F. L. GAUVREAU, Notaire, Québec, 20 février 1875—160

Pompes! Pompes!!!

Têtes pour Maison, Etables, etc., Tuyaux à l'Eau en fer et en plomb. ADRESSE: Pompes et Tuyaux pour obtenir de l'eau sans creuser des puits.

H. S. SCOTT & CIE.,

33, RUE ST. PIERRE, Québec, 21 avril 1875. Jos. Gauthier & Frère, No. 116, RUE ST. FRANÇOIS, (Près de l'Eglise de la CONGREGATION) St. Roch de Québec, Informent leurs nombreuses pratiques et le public en général qu'ils sont prêts à recevoir comme par le passé toutes commandes pour ÉBÉNISTERIE DE MAISON ET D'ENFANTS, meubles et décoratifs, Teinture et Fresques en couleurs à l'huile, à l'eau, Peinture et Dorure d'Église, Tapissages, Vitrages, etc., etc.

ANNONCES NOUVELLES.

Perdu. Avis—M. Jas. F. Belleau. Médecins Général—A. Brassart. Quina Laroche—do. Gratins de Semence—Laroche & Co. Ferblanterie demandée—Adolphe Huet. Cour du Recorder—Charles L. Gethings. Acte de la faillite 1869—Chs. Marcotte. Grand Ecu de Chevaux—Oct. Lemioux & Co. Vapour Manitoba—Glover, Fry & Co. Pour Messieurs—Fyfe & Garnau. Avis au public—T. E. G. Grefard. L. A. Lapointe, Chapelier et Manchonnier. Prêt—Th. Hudon. Vente à grand sacrifice—F. X. Lepage. C. Sabres Machines à Coudre de Lawlor.

QUEBEC.

SAMEDI, 15 MAI 1875.

L'Événement.

Notre journal entre aujourd'hui dans sa neuvième année d'existence.

Une Leçon.

Le Canadien fait ce matin la leçon au parti conservateur. Il en a bien le droit, puisque l'un veut l'autre.

Cet organe du mensonge intitulé son article: Vérité à méditer. Voyons ce qu'il donne à méditer à son parti.

Le grand malheur ou le grand défaut du parti conservateur, d'après le Canadien, c'est qu'il se compose en majorité de politrons politiques, de gens qui ont peur des abus! Aussitôt que l'opposition signale une injustice, une faute de la part des chefs conservateurs, les partisans se débâtent, prennent la clé des champs, abandonnant l'arche à son malheureux sort; et il n'est plus possible de les rallier!

Cette poltronnerie a fait rager M. Tarte, qui est un jeune brave prêt à affronter les crimes politiques de Sodome et de Gomorhe. Il a apostrophé ses compagnons d'armes, leur a reproché de ne s'être pas moqués de cette immense blague du Pacifique, et d'avoir par là enhardi les libéraux à imaginer la conspiration des Tanneries! Mais les conservateurs affolés ont fait la sourde oreille, et le parti libéral est devenu une puissance redoutable.

Citons le Canadien: "Les Tanneries n'ont été qu'un écho du Pacifique; s'il n'y avait pas eu de scandale du Pacifique, il n'aurait jamais été question du scandale des Tanneries. C'est à dire que les libéraux, enhardis par leur succès dans la conspiration du Pacifique, imaginèrent la conspiration des Tanneries."

Plus de panique à l'avenir, ajoute M. Tarte; s'il se présente quelque autre affaire du Pacifique ou des Tanneries, ne bronchez pas, approuvons tout, c'est le moyen de réussir.

Vraiment, le Canadien surpasse tous ses aînés en conservatisme; il devrait changer son titre et s'appeler l'Impudent.

Informations.

—M. F. Paquet et Blinchet doivent adresser la parole aux électeurs de Notre-Dame de Lévis demain après la messe.

—M. H. C. Pelletier doit adresser la parole à la Rivière du Loup et à Cacouns, comté de Témiscouata, demain.

—Il y aura aussi rencontre à St. Raymond entre M. Collet, le Dr. de St. Georges et le Dr. LaRue.

—On se prépare activement à changer la page de l'intercolonial à Halifax. L'opération se fera le 18 et le 19 de juin.

—Le général O'Grady Haly est arrivé à Ottawa hier après midi à 4 heures et a été reçu par une garde d'honneur composée de 100 hommes des gardes à pied.

—Une dépêche de Toronto annonce la mort du lieutenant gouverneur Crawford, arrivée la nuit dernière, après une maladie assez longue, qui s'est terminée ces jours derniers.

M. John Crawford est né en 1817 en Irlande. Il était fils de feu Ph. George Crawford, sénateur. Très jeune il émigra au Canada avec sa famille et fit son éducation à l'université de Toronto. Réçu avocat en 1839, il pratiqua avec succès et fut créé conseiller de la Reine en 1867. M. Crawford entra dans la politique en 1861 comme représentant de la division Est de Toronto; mais il fut défait par M. Smith en 1863. Il repréenta la division Sud du comté de Leeds depuis 1867 jusqu'à 1872, alors qu'il fut défait. Il se présenta ensuite dans Toronto Ouest et eut le professeur McLennan par une forte majorité.

La charge de lieutenant gouverneur lui fut donnée en novembre 1873, la veille de la résignation du cabinet Mac Donald-Langevin.

M. Crawford était un homme très capable et qui prenait une part assez active aux débats parlementaires. Il était très populaire pour sa modération et l'absence de fanatisme qui le caractérisaient. Il avait épousé une catholique, fille du défunt juge Sherwood.

—Judgement vient d'être rendu dans deux élections contestées locales et une fédérale d'Ontario. Dans le premier cas, celle de South Ontario, le député, M. Brown, garde son siège; dans le second, celui de Monck, M. Haney perd le sien.

L'élection fédérale annulée est aussi celle de Morck, représenté par M. McCallum.

La décision du juge Wilson dans la contestation de South Ontario comme dans celle de North Victoria, paraît s'écarter beaucoup des règles de jurisprudence suivies dans les autres cas jugés jusqu'ici. Le principe généralement admis était que la corruption exercée au profit d'un député vicie une élection et la rendait nulle, et celui-là était regardé comme agent qui s'occupait activement de l'élection à la connaissance du candidat.

Dans North Victoria et dans South Ontario les faits de corruption ont été très nombreux et ont dû changer le résultat de l'élection, la majorité n'étant que de 3 voix dans le premier cas et de 10 dans le second.

Cette interprétation relaxée de la loi sera sans doute portée en appel devant le cour d'élection, et nous serions surpris si les décisions du juge Wilson n'étaient pas renversées.

Comté de Portneuf.

Eh! bien nous sommes au moins dans la presse, deux à démolir le Dr. LaRue. Le Canadien de ce matin publie une correspondance dans laquelle on dit que le Dr. LaRue n'est pas un phénix. Parbleu, c'est là notre opinion depuis longtemps, mais nous ne nous attendions pas que nos adversaires viennent à notre rescous en publiant dans les colonnes de leur organe que le Dr. LaRue n'est pas un phénix. Si c'est là ce qu'ils pensent du Dr. nous allons nous entendre bien vite pour le mettre à la porte du comté; si déjà les électeurs qu'il a créés par le système de la multiplication des donations avant décès, se tournent contre lui, ce va être une désertion générale et le Dr. LaRue va se trouver seul avec ses velléités et ses illusions.

Un homme doit être bien malheureux lorsqu'il a des goûts assez modestes pour n'aspirer qu'à devenir député et que ses propres amis lui disent publiquement qu'il n'est pas un phénix.

Une Confession.

On lit dans le Bien Public: Les organes du gouvernement local prennent plaisir à étaler les sommes qu'il a votées pour aider la construction des chemins de fer dans le Bas-Canada. Le fait est que c'est la seule chose importante que le parti conservateur a faite depuis la confédération, et encore il a bien gâté son œuvre en écrasant à l'épave de l'avenir de certaines voies ferrées digne d'encouragement.

Mais il est une pensée qui devrait modérer l'enthousiasme que les amis du gouvernement manifestent quand ils traitent de ce sujet; c'est que nous avons été obligés de nous endetter pour aider nos chemins de fer, pendant que la Haut-Canada a pu faire autant pour ses voies ferrées et montrer, sept ans après l'établissement de la confédération, un surplus de six millions.

Nous avouons que, malgré toute la prudence possible, nous n'aurions pu nous faire un revenu égal à celui du Haut-Canada, mais ce que nous avons perdu sur la vente des limites et des terres publiques et ce que nous aurions pu épargner sur nos dépenses courantes nous aurait dispensés de nous endetter aussi considérablement.

Malheureusement comme les ministres et les députés conservateurs n'avaient fait la confédération que pour rester au pouvoir et en jouir, ils se sont conduits comme si après eux devait arriver le déluge.

Chose singulière! Au Haut-Canada qui est riche on ne donne qu'une seule Chambre; au Bas-Canada, il faut un Conseil Législatif, un lieu de retraite, une espèce d'asile pour les invalides du parti. Le Haut-Canada n'a que cinq ministres, le Bas-Canada en veut sept, le Haut-Canada restreint autant que possible le nombre de ses employés, le Bas-Canada multiplie les places et les emplois.

Aussi, dès la première année, les frais d'administration de la province de Québec sont plus considérables que ceux du Haut-Canada, qui étant plus riche et plus peuplé, avait plus de moyenne et devait avoir plus de besoins.

La comparaison des bilans des deux provinces est triste pour nous. Voici les surplus que le Haut-Canada, a trouvés chaque année dans sa caisse depuis l'établissement de la confédération.

Table with 2 columns: Year and Amount. 1867: \$ 126,229; 1868: 1,067,819; 1869: 1,180,570; 1870: 920,032; 1871: 516,312; 1872: 1,212,791; 1873: 502,103; 1874: 700,000; Total: \$6,225,856

Disons un surplus net de cinq millions et demi, l'exécuteur de l'actif sur le passif.

Le Bas-Canada lui parvenait avec beaucoup de difficulté à montrer au bout de huit ans un surplus d'environ un million de piastres, mais il s'endettait d'un seul coup pour quatre millions de piastres en faveur des chemins de fer.

A entendre parler la Minerve et ses confrères ministériels, lors de l'établissement de la confédération, nous devions avoir un surplus d'un million de piastres tous les ans.

Ils voulaient parler du Haut-Canada sans doute. Mais que n'ont-ils pas dit pour accepter le beau régime qui devait dans leur pensée leur conserver le pouvoir pour vingt ans encore?

Leurs conjectures sur ce point se sont réalisées comme sur leur chiffre de la représentation; à les entendre, nous n'avions pas besoin de craindre que le chiffre de la députation anglaise et protestante augmentât dans la Chambre fédérale.

Et les églises catholiques! la agresse de M. Cartier, comme on disait dans le temps, n'avait-elle pas pourvu à tout. Quel enchaînement de déceptions, de déceptions et de moqueries!

Et le Nouveau Monde et quelques hommes qui paraissent sincères, croient encore aux promesses de ce parti, ils supportent ceux qui ont si honteusement trompé le peuple. Car qui viendrait au pouvoir à Ottawa, si la politique du Nouveau-Monde triomphait? Ce seraient précisément ceux qui pour obtenir le prix de leurs services poussent leurs chefs dans les scandales du Pacifique et des Tanneries. Ce seraient les mignons de l'ancien régime, héritiers d'une politique d'égolisme et d'hypocrisie, profaneurs du temple pour qui rien n'est sacré et qui se moquent de la dignité de leurs adversaires comme de la crédulité du peuple.

L'abrutissement en règle.

On lit dans le Bien Public: Le Canadien fait le calcul qui suit: Taxes nouvelles: \$ 600,000; Dépenses additionnelles: 2,000,000; Donné aux chemins de fer: Haut-Canadiens: 8,900,000; Cour Suprême plus de: 100,000; Tentatives d'escroqueries du Canal et de Frédéricton: 2,000,000; Total: \$15,100,000

Adjoints à ces quinze millions les deux millions de pertes que nous a fait subir l'emprunt Cartwright, et nous arrivons au joli résultat de \$17,000,000 de gaspillages et de vols perpétrés le jour de l'arrivée des libéraux au pouvoir.

On voit bien que M. Dandreaux est l'un des propriétaires du Canadien. Peut-on imaginer rien de plus abrutissant? Ne faut-il pas supposer que ses lecteurs sont des imbéciles pour leur débiter de pareilles sottises? Le Canadien devrait publier sa liste d'abonnés; peut-être nous expliquerions nous comment il peut sans danger se livrer à de pareilles extravagances.

Le Naufrage du Schiller.

Henry Stern, négociant en grains à New-York, survivait des passagers de la classe du Schiller, a transmis au Herald la description suivante du naufrage.

Pendant plusieurs jours avant le 7 mai le temps a été sombre et nubuleux, et il a été impossible de faire des relevements. Le 7 à 8 heures du soir, un brouillard très épais s'est élevé, la visibilité a été réduite de moitié. Je suis monté sur le gaillard d'avant pour voir les phares des Seilly. Je n'ai rien pu distinguer, et au bout d'un instant j'ai senti un choc soudain. Nous avions donné contre un récif. Trois ou quatre autres chocs se sont rapidement succédés, puis le navire est resté immobile.

Je suis allé sur le pont et j'ai vu un homme et une femme, qui se tenaient tous retirés, pour se reposer, nous sommes descendus avec de la lumière chercher les ceintures de sauvetage et avec l'aide d'Hermes Zinkens nous les avons distribués aux passagers. J'ai donné la dernière à Mme Becker, de Philadelphie.

Pendant ce temps là mer avait commencé à déferler sur le navire, et il n'était plus possible de rester sur le pont. Le capitaine, debout sur la dunette, faisait tous ses efforts pour établir l'ordre. Il a tiré son revolver d'abord au-dessus des têtes de matelots qui refusaient d'aider les passagers, puis au milieu de ces matelots, mais en vain; il n'y avait plus ombre de discipline.

La mer était violemment agitée, les vagues roulaient avec une force irrésistible sur tout le navire, et quoique nous ne retenais pas fermement à quelque objet fixe en un endroit abrité était in-pitoyablement emporté par-dessus bord pour ne plus reparaitre.

Vers 11 heures j'ai réussi à grimper sur le grand mât, où je me trouvais un protégé contre la fureur des vagues. A minuit, le brouillard s'était dissipé, j'ai vu le phare de Bishop's Head droit devant nous et à une petite distance. Mais, une heure après, l'obscurité était revenue, et je ne pouvais rien discerner que les crêtes blanches de vagues et les portions du navire les plus proches de moi.

Le troisième lieutenant lançait des cris et allumait des lumières bleues à intervalles, chaque fois que la rage des éléments le permettait, enfin d'attirer des secours du rivage. Les lumières ont tenu jusqu'à une heure; alors est arrivé soudain un terrible paquet de mer, balayant tout devant lui et emportant la rouille qui était plein de personnes, pour la plupart femmes et enfants. Un immense cri d'angoisse s'est élevé, suivi bientôt d'un silence de mort. Beaucoup de personnes qui s'étaient réfugiées sur le pont ont successivement été enlevées par les vagues, qui enfin ont emporté aussi le capitaine, resté à son poste comme un brave qu'il était.

A 3 heures du matin une cheminée est tombée, écrasant les chaloupes qui étaient encore en état de service. L'eau a frappé le docteur et le premier mécanicien ont été emportés par-dessus bord. Une chaloupe a été descendue, mais elle s'est défoncée en touchant l'eau. Une tentative plus heureuse a été faite par trois matelots, qui se sont éloignés sans et seuls du voisinage du navire, mais sans vouloir permettre à personne d'entrer dans la chaloupe. Peu après, le bateau de sauvetage a été mis à l'eau à tribord, sous le commandement de Polemann, mais il a chaviré immédiatement, et beaucoup de ceux qui étaient à bord ont péri. Néanmoins, on est parvenu à relever ce bateau, et avec l'aide de la première chaloupe il est arrivé plus tard à terre avec dix personnes, parmi lesquelles Mme Jones, la seule femme survivante.

Quand le matin a commencé à paraître, j'ai compté une trentaine de personnes échouées comme moi aux agrès du grand mât. Kuhn était au-dessus de moi, et Weste au-dessous. Le navire s'enfonçait graduellement et commençait à se coucher sur le banc, de sorte que les vagues dépassaient le grément. Entre 5 et 6 heures notre grand mât est tombé subitement, et nous avons tous été engloutis dans l'abîme; je crois que, moi seul excepté, toutes les personnes qui étaient dans les agrès ont été tuées par la chute des débris ou noyées. La plupart étaient tellement affaiblis et paralysés par la frayeur qu'ils ont accepté passivement leur sort sans essayer de lutter plus longtemps.

Après avoir été précipité sous l'eau, j'ai parvenu à saisir deux poutres flottantes, à l'aide desquelles je me maintins à flot et fus poussé vers la rive. Autant qu'il me souvient j'étais dans cette position depuis deux heures environ quand j'apparais enfin un bateau. J'appellai à l'aide. On m'entendit, et quelques minutes après j'étais sauvé. Je trouvais Goldberg et Weste dans le même bateau, qui était venu de l'île St. Annes.

Le capitaine Thomas mérite les plus grands éloges sous tous les rapports. Marin expérimenté, courageux et habile, il a fait tout ce qu'il pouvait pour aider ceux dont les existences lui étaient confiées. Son triste sort sera regretté par tous ceux qui le connaissent. Je dois mentionner ici, avec beaucoup de reconnaissance, l'assistance qui m'a été rendue au moment où j'en avais le plus besoin par un capitaine américain, qui m'a recommandé de rester accroché sur mon mât jusqu'à l'arrivée des secours. Nous avons longtemps causé dans les agrès, mais enfin, paralysés sans doute par le froid, il a cessé de me répondre, et finalement il a été entraîné par la chute du mât.

San Francisco, 14. 60,000 onces d'or ont été fondus hier à la monnaie.

CORRESPONDANCE.

Monsieur le Rédacteur, Le Courrier du Canada est descendu à un tel degré d'abaissement que le voilà réduit à accepter toutes les correspondances qu'il lui arrivent, quelque mal sérieuses qu'elles soient. Ainsi dans le Courrier du 26 avril, nous voyons un de ces écrits posthumes qui ne savent ce qu'ils disent dans un langage des plus ridicules.

Mais que voulez vous? le proverbe ne dit-il pas: tel père, tel fils? donc tel père, tels écrits. Le parti est dégradé, pourquoi les écrits ne le seraient-ils pas? D'ailleurs tout y est approprié au sujet que celle de M. Beauchêne? Tout naturellement l'écrivain, qui est son ami intime, a puisé à la même source et les mots, les phrases, les idées, le style: tout a dû s'en ressentir.

M. Beauchêne est notaire à Carleton et le seul acte qu'il a commis en chambre contre les notaires de son comté qui, comme honneur que lui, n'ont pas osé tromper le peuple pour s'élever aux honneurs du parlement.

Pour se rendre populaire, il a renoncé à ses principes et à ses engagements, il a quéché quelques petites sommes d'argent, il a sollicité quelques légères faveurs auprès des ministres; mais croit-il que ces actes assurent la popularité et la reconnaissance des électeurs? Nous verrons le contraire. Déjà beaucoup de ses anciens partisans se sont déclarés contre lui et tous les jours arrivent de nouvelles défections.

A peine a-t-il été de retour dans son comté, qu'il a proclamé à son de trompe les légers bienfaits qu'il a cru avoir rendus, il a couru les paroisses pour se donner et se faire donner des éloges, et maintenant sa famille proclame sur tous les tons que jamais il n'eut un député si laborieux et si populaire.

Bientôt, j'espère, M. Beauchêne montrera sur le husting nous expliquer pour quoi le populaire député, comme l'appelle le New Yorker, est conservateur. L'an dernier, M. Beauchêne se présentait comme indépendant, comment se fait-il qu'il soit cette année conservateur engagé? Va-t-il prétendre que les mesures du gouvernement étaient toutes bonnes et que celles de l'opposition étaient méchantes?

Attendez le jour de la rétribution et de la justice. M. Beauchêne verra alors qu'il a fait fausse route, que les électeurs de Bonaventure ne sont pas toujours prêts à avaler les pilules qu'il leur présente; il apprendra que si le peuple s'est laissé tromper une première fois, il se redresse plus fier que jamais et repousse avec dédain l'homme qui s'occupe volontiers à tous les actes d'un gouvernement et d'un parti corrompu, l'homme qui se promène aux pieds des Garneau et des Malhiot parce que leurs offres sont plus favorables à ses desseins et lui permettent de mieux travailler pour sa prochaine élection.

L'an dernier, Mr. Beauchêne était contre le secret parce qu'il y voyait un obstacle aux réclames de consciences qu'il se disposait à faire, et à la dernière session, suivant les ordres de ses nouveaux chefs, il votait pour le secret. Or ce scrutin secret sera justement sa condamnation. A la dernière élection, grâce à des influences indues, Carleton, Nouvelle, Rivisgouche s'étaient vus corps et âme au populaire député; mais le député s'est fait connaître et aujourd'hui M. Beauchêne ne compte dans ses districts qu'une très petite majorité tandis qu'il sera battu à plate couture dans le bas du comté. Il recevra alors la prix de sa trahison et de ses inutilités en chambre.

En vous remerciant etc. BONAVENTURE.

Télégraphie Générale.

Londres, 14. Les plongeurs ont pu, quatre heures durant aujourd'hui, examiner la coque du Schiller. Ils l'ont trouvée en pièces d'un bout à l'autre. Le premier pont exposé sur les rochers et le fond a été repoussé par morceaux. On n'a pas encore recouvré un seul os de tout l'équipage qui avait à bord et la cargaison n'est pas encore visible.

L'ordonnance du bord a informé un correspondant du Standard que bon nombre de gens à bord étaient vivants lors que le sémur a frappé et que bon nombre de passagers d'entrepont ont été laissés sans secours jusqu'à ce que les vagues les eussent emportés.

Boyton tentera une seconde fois, le 25 du courant, de traverser la Manche. Paris, 14. M. John Lemoine a été élu membre de l'Académie française.

M. Romer a informé le gouvernement que l'impératrice Eugénie n'acceptera aucun congrès pour les réclamations au sujet de sa liste civile et instituera une commission pour demander l'exécution de la convention signée par le gouvernement de Broglie.

Berlin, 14. L'enquête instituée sur les sociétés catholiques de Berlin lors de la tentative d'assassinat sur Bismarck par Kullman, est terminée. Le procureur impérial a porté des sanctions contre les Directeurs de ces institutions et ces affaires viendront devant les tribunaux dans le mois de juin.

Santander, 14. Les carlistes bombardent Quetaris et lui font beaucoup de dommages. On leur répond vigoureusement. Des renforts ont été envoyés à la ville.

Rome, 13. Le Sénat a voté un cadeau national à Garibaldi.

Washington, 14. On a découvert ces jours-ci les fraudes dans la fabrication du Whiskey. Ces fraudes occupent fort l'attention du trésor, et le solliciteur Wilson en découvre toujours de nouvelles. On a trouvé de nouveaux faits contre l'Union Distillery & Chicago et 150 barils de spiritueux ont été saisis à leurs ateliers, 300 autres ont été enfilés chez Beris & Fraser à St. Louis.

Voici les noms des criminels qui se sont échappés de Sing Sing ce matin: — Wm. Henry Varley alias Hamilton, bûcheron; Stephen Bayle, le bandit qui avait assassiné un naît dans l'ouest il y a quelques années; Peter J. McKenna, et Charles Fowler, voleurs. L'agent Bingham arrivera ici samedi soir avec une députation de 10 Sioux des Montagnes Noires appartenant à l'agence Cheyenne.

San Francisco, 14. 60,000 onces d'or ont été fondus hier à la monnaie.

Monsieur le Rédacteur, Le Courrier du Canada est descendu à un tel degré d'abaissement que le voilà réduit à accepter toutes les correspondances qu'il lui arrivent, quelque mal sérieuses qu'elles soient. Ainsi dans le Courrier du 26 avril, nous voyons un de ces écrits posthumes qui ne savent ce qu'ils disent dans un langage des plus ridicules.

Mais que voulez vous? le proverbe ne dit-il pas: tel père, tel fils? donc tel père, tels écrits. Le parti est dégradé, pourquoi les écrits ne le seraient-ils pas? D'ailleurs tout y est approprié au sujet que celle de M. Beauchêne? Tout naturellement l'écrivain, qui est son ami intime, a puisé à la même source et les mots, les phrases, les idées, le style: tout a dû s'en ressentir.

M. Beauchêne est notaire à Carleton et le seul acte qu'il a commis en chambre contre les notaires de son comté qui, comme honneur que lui, n'ont pas osé tromper le peuple pour s'élever aux honneurs du parlement.

Pour se rendre populaire, il a renoncé à ses principes et à ses engagements, il a quéché quelques petites sommes d'argent, il a sollicité quelques légères faveurs auprès des ministres; mais croit-il que ces actes assurent la popularité et la reconnaissance des électeurs? Nous verrons le contraire. Déjà beaucoup de ses anciens partisans se sont déclarés contre lui et tous les jours arrivent de nouvelles défections.

A peine a-t-il été de retour dans son comté, qu'il a proclamé à son de trompe les légers bienfaits qu'il a cru avoir rendus, il a couru les paroisses pour se donner et se faire donner des éloges, et maintenant sa famille proclame sur tous les tons que jamais il n'eut un député si laborieux et si populaire.

Bientôt, j'espère, M. Beauchêne montrera sur le husting nous expliquer pour quoi le populaire député, comme l'appelle le New Yorker, est conservateur. L'an dernier, M. Beauchêne se présentait comme indépendant, comment se fait-il qu'il soit cette année conservateur engagé? Va-t-il prétendre que les mesures du gouvernement étaient toutes bonnes et que celles de l'opposition étaient méchantes?

Attendez le jour de la rétribution et de la justice. M. Beauchêne verra alors qu'il a fait fausse route, que les électeurs de Bonaventure ne sont pas toujours prêts à avaler les pilules qu'il leur présente; il apprendra que si le peuple s'est laissé tromper une première fois, il se redresse plus fier que jamais et repousse avec dédain l'homme qui s'occupe volontiers à tous les actes d'un gouvernement et d'un parti corrompu, l'homme qui se promène aux pieds des Garneau et des Malhiot parce que leurs offres sont plus favorables à ses desseins et lui permettent de mieux travailler pour sa prochaine élection.

L'an dernier, Mr. Beauchêne était contre le secret parce qu'il y voyait un obstacle aux réclames de consciences qu'il se disposait à faire, et à la dernière session, suivant les ordres de ses nouveaux chefs, il votait pour le secret. Or ce scrutin secret sera justement sa condamnation. A la dernière élection, grâce à des influences indues, Carleton, Nouvelle, Rivisgouche s'étaient vus corps et âme au populaire député; mais le député s'est fait connaître et aujourd'hui M. Beauchêne ne compte dans ses districts qu'une très petite majorité tandis qu'il sera battu à plate couture dans le bas du comté. Il recevra alors la prix de sa trahison et de ses inutilités en chambre.

En vous remerciant etc. BONAVENTURE.

FAITS DIVERS.

SOCIÉTÉ.—La troisième appropriation de la Société Permanente de Construction des Artisans a été tirée au sort hier soir. M. Arthur Sirois a été l'heureux gagnant.

La quatrième appropriation a été vendue à l'enchère \$180. C'est M. T. H. Gagnon qui l'a emporté.

SOCIÉTÉ BIENVEILLANTE DE QUÉBEC.—L'assemblée générale annuelle de la Société Bienveillante tenue au Mountain Hill House, jeudi, le 13 courant, les Messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers pour l'année courante: Président—L. Bourget.

Vice-Président—Aug. Gagnou. Trésorier—Chs. Langlois. Secrétaire—L. A. Rochette. Surintendant—Ls. Gouffard. Intendants—Ls. Marois et J. B. Beau-dou.

Auditeurs—F. E. Juneau, J. M. Tardivel et E. Piché. Comité de direction—Ls. Duval, J. F. E. Juneau, Ant. Lapointe, N. Rosa, Jos. Mathieu, Ls. A. Lamontagne, J. J. Auld, F. X. Lafamme et G. E. Piché. L. A. ROCHETTE, Secrétaire.

MÉNÉSTRALS.—Une des meilleures troupes de ménestrels fera son apparition à la salle de musique lundi soir. Si nous en croyons les journaux étrangers les plus impartiaux, cette compagnie ne laisse rien à désirer.

Dans, pantomimes, chiens savants, le spectacle est des mieux composés et promet un public amateur de Québec, une série de cinq belles représentations pour la semaine prochaine.

POST.—Le pont Jacques-Cartier entre le Cap Santé et les Ecuries est maintenant ouvert au public. Les MM. Larue, de la Pointe-aux-Trembles, ont fait preuve d'une grande capacité dans cette construction qui ne laisse rien à désirer sous tous les rapports; c'est un chef d'œuvre qui parle en faveur de MM. Larue.

San Francisco, 14. 60,000 onces d'or ont été fondus hier à la monnaie.

Monsieur le Rédacteur, Le Courrier du Canada est descendu à un tel degré d'abaissement que le voilà réduit à accepter toutes les correspondances qu'il lui arrivent, quelque mal sérieuses qu'elles soient. Ainsi dans le Courrier du 26 avril, nous voyons un de ces écrits posthumes qui ne savent ce qu'ils disent dans un langage des plus ridicules.

Mais que voulez vous? le proverbe ne dit-il pas: tel père, tel fils? donc tel père, tels écrits. Le parti est dégradé, pourquoi les écrits ne le seraient-ils pas? D'ailleurs tout y est approprié au sujet que celle de M. Beauchêne? Tout naturellement l'écrivain, qui est son ami intime, a puisé à la même source et les mots, les phrases, les idées, le style: tout a dû s'en ressentir.

M. Beauchêne est notaire à Carleton et le seul acte qu'il a commis en chambre contre les notaires de son comté qui, comme honneur que lui, n'ont pas osé tromper le peuple pour s'élever aux honneurs du parlement.

Pour se rendre populaire, il a renoncé à ses principes et à ses engagements, il a quéché quelques petites sommes d'argent, il a sollicité quelques légères faveurs auprès des ministres; mais croit-il que ces actes assurent la popularité et la reconnaissance des électeurs? Nous verrons le contraire. Déjà beaucoup de ses anciens partisans se sont déclarés contre lui et tous les jours arrivent de nouvelles défections.

A peine a-t-il été de retour dans son comté, qu'il a proclamé à son de trompe les légers bienfaits qu'il a cru avoir rendus, il a couru les paroisses pour se donner et se faire donner des éloges, et maintenant sa famille proclame sur tous les tons que jamais il n'eut un député si laborieux et si populaire.

Bientôt, j'espère, M. Beauchêne montrera sur le husting nous expliquer pour quoi le populaire député, comme l'appelle le New Yorker, est conservateur. L'an dernier, M. Beauchêne se présentait comme indépendant, comment se fait-il qu'il soit cette année conservateur engagé? Va-t-il prétendre que les mesures du gouvernement étaient toutes bonnes et que celles de l'opposition étaient méchantes?

Attendez le jour de la rétribution et de la justice. M. Beauchêne verra alors qu'il a fait fausse route, que les électeurs de Bonaventure ne sont pas toujours prêts à avaler les pilules qu'il leur présente; il apprendra que si le peuple s'est laissé tromper une première fois, il se redresse plus fier que jamais et repousse avec dédain l'homme qui s'occupe volontiers à tous les actes d'un gouvernement et d'un parti corrompu, l'homme qui se promène aux pieds des Garneau et des Malhiot parce que leurs offres sont plus favorables à ses desseins et lui permettent de mieux travailler pour sa prochaine élection.

L'an dernier, Mr. Beauchêne était contre le secret parce qu'il y voyait un obstacle aux réclames de consciences qu'il se disposait à faire, et à la dernière session, suivant les ordres de ses nouveaux chefs, il votait pour le secret. Or ce scrutin secret sera justement sa condamnation. A la dernière élection, grâce à des influences indues, Carleton, Nouvelle, Rivisgouche s'étaient vus corps et âme au populaire député; mais le député s'est fait connaître et aujourd'hui M. Beauchêne ne compte dans ses districts qu'une très petite majorité tandis qu'il sera battu à plate couture dans le bas du comté. Il recevra alors la prix de sa trahison et de ses inutilités en chambre.

En vous remerciant etc. BONAVENTURE.

Le Canadien voit une paille dans l'œil de son voisin et ne s'aperçoit pas qu'il a une poutre dans la sienne. Ce matin il est parti Lord Dufferin à midi demain c'est à dire qu'il lui laisse juste le temps d'aller à la grand-messe et pas une minute pour assister aux vêpres. Demain à midi la distance immense qui sépare Lord Dufferin d'avec les comités du Canadien depuis le premier jusqu'au dernier sera physiquement dépassée. Mais ceux qui ne lisent que le Canadien, vont en faire une jolie tête demain au midi sur la quai St. André; heureusement ce ne sera pas le grand nombre; mais on y trouvera le personnel du Canadien certainement. Les gens qui voudraient examiner cette belle collection, sont invités à se rendre sur la St. André à midi de main.

Plus loin rien que d'annoncer que plusieurs jeunes gens de Québec et des environs ont été admis à l'étude de la médecine, le Canadien trouve qu'au lieu d'être médical, c'est médical; c'est ainsi qu'il intitule le fait divers. Si cela pouvait au moins purger le Canadien de la peste de la calomnie.

Mais le compte-rendu de la belle soirée théâtrale donnée hier soir par le Club dramatique de la Batterie B, est à lire. Le Canadien débute par un magnifique galant militaire et dit ensuite que la soirée a été terminée par une farce.

Hier matin il transformait l'abbé Gussy, l'auteur des Chroniques de Rimouski, en percepteur du jeune Cuvillier à Montréal. On dit percepteur de revenus ou de deniers publics. Mais percepteur d'un jeune homme c'est du nouveau. Au fait cela pourrait

Le premier tour de Paris a été accompli en cinq heures sept minutes. Et le second allait être accompli du même train, lorsque le second cheval a fait comme le premier et a prouvé qu'il en avait assez.

STATES DE COLONIE.—Nous lisons dans le Journal officiel: Des ouvriers sont occupés, en face de la principale entrée du Palais de l'Industrie, à consolider le sol sur lequel doit s'élever la statue en bronze de Christophe Colomb.

La statue a quatre mètres et le piédestal, en marbre rouge du Jura, mesure sept mètres. A la base du socle, sont quatre moines assis à chaque angle.

Ce groupe, commandé par un simple particulier du Mexique, a été exécuté par M. Cordier. La statue est destinée à orner une des places de Mexico.

Revue Financière et Commerciale. Québec, 15 mai 1875. Montant payé à la douane de Québec, le 14 du courant, dans le Port de Québec, \$393875.

MARCHE MONÉTAIRE. New-York, midi, 15 mai 1875. Or 116 1/2 change sterling 87 1/2 Hambourg 55 à 60

MARCHE DE NEW-YORK. 14 mai. Coton sans changement, à 16 1/2 pour Midland Upland.

Flour languissant et prix en faveur des acheteurs: recettes 12,000 mts; ventes 10,000 mts, cotes sans changement.

Blé tranquille et ferme: recettes 41,000 mts; ventes 42,000 mts, 1.18 à 1.18 1/2 pour No. 2 Milwaukee à Hot; 1.34 à 1.36 pour No. 1 Pentagon; 1.35 à 1.4 pour rouge d'hiver de tous et à 1.40 à 1.42 pour ambré de.

Blé d'Inde sans changement décliné et en demande modérée: recettes 77,000 minots; ventes 22,000 mts à 80c pour moitié de l'ouest à Hot; et 80c pour jaune du.

Orge sans et ferme. Avoine ferme: recettes 77,000 minots; ventes 21,000 mts, 76c à 78c pour moitié de l'ouest; 77c à 79c pour blanc du.

Lard ferme à 23.00 pour nouveau et vieux extra. Saumon à 15 1/2 pour le steam et le petit rond.

Beurre 15c à 22c pour état et pennsylvanie et 20c pour nouveau du. Pétrole—en, 61c; raffiné, 12c à 12 1/2c.

RAPPORT MARITIME. ARRIVAGES DANS LE PORT DE QUÉBEC. 14 Mai—Navire Lake Erie, Scatar, Glasgow, 29 Mers, Carbay & South, cargaison générale.

—Ben Nova, Service, Douai, 8 Avril, carg. Montréal. —Lako St. Clair, Coffey, Glasgow, 15 Avril, Carbay & South, cargaison générale pour Montréal.

—Albion, Grosart, Glasgow, 29 Mars, Allans, Iso & Cie, cargaison générale pour Montréal.

ARRIVAGES AU QUAI RENAUD. Québec, 15 mai 1875. Barge Stella Matutina, F. Perrone, Montréal, 8 ur.

Golette Eugénie, Charlevoix, Jos. Dugal, He d'Orléans. —N. D. Bénédict, J. Larouche, Caron, patino.

—St. Patrice, Th. Charrette, Rivière-du-Loup, patates. —Caroline, Th. Doléant, Rivière-du-Loup, patates.

—North Bridge, D. Leverque, He Verté, bois. ARRIVAGES AU QUAI LAROCHE. Québec, 15 mai 1875.

Golette Adèle, N. St. Pierre, Bic. bois. —St. Marie, p. Gagnon, Rivière-Ouelle, grains.

—Philomène, gantier, bardeaux. Naisance. A Montréal, le 14 courant, la Dame de M. J. Adèle Ouhart, M. P., une fille.

Annances Nouvelles. Ferblantier Demandé. On a besoin immédiatement d'un COM-PAGNON FERBLANTIER.

Société d'Assurance Equitable sur la Vie, A TRANSFÉRÉ SES BUREAUX AU No. 35, rue St. Pierre.

BATISSE de la BANQUE UNION (Porte voisine de l'Assurance Royale Canadienne.) Québec, 15 mai 1875—1s

Fruits en Canistres. 190 Caisnes de Fruits assorties et Goisées. A vendre par WHITEHEAD & TURNER. Québec, 24 mars 1875.

Annances Nouvelles.

Medecines Générales. Le Sieur A. BRASSART, Professeur Botaniste Diplômé, rue St. Joseph, St. Sauveur, et avec permission de la Commission Médicale de l'Université-Laval de Québec d'exercer cet art, informe sa nombreuse clientèle et le Public en général qu'il vient de recevoir de Paris par le Vapeur Polynésie, un assortiment complet de Médicines Françaises approuvées par l'Académie de Paris et les Médecines les plus distinguées de France, pour toutes sortes de maladies; ainsi que des Plantes Botaniques, Exotiques les plus précieuses. Le tout premier choix et à des prix très-modérés. Québec, 15 mai 1875.

Graines de Semence. Pois choleis, Avoine, Blé de la Mer Noire, Graine de Mil, Graine de Trèfle, Blé d'Inde, etc.

Flours de toutes sortes, telles que Supérieur Extra, Extra, Fancy, Extra du Printemps, Fines et Middling de première qualité. Lard et Tru. Mess, Farine de Blé d'Inde, Son, Gaudriol.

ACTE DE LA FAILLITE 1869 Dans l'affaire de CLOVIS BELANGER, de St. Eugène, entrepreneur et commerçant, Faillit.

Je, Soussigné, CHARLES MARCOTTE, Notaire public, de la paroisse de l'Islet, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations devant moi dans le cours d'un mois de cette date, et sont aussi par le présent notifiés de se réunir à mon Bureau, en la dite paroisse de l'Islet, le 15 XIÈME jour du mois de JUIN, à DIX heures P. M., pour l'examen public du failli et de la réclamation générale de la faillite. Le bail est requis d'y assister. L'Islet, 11 mai 1875.

Acte concernant la Faillite de 1869 ET SES AMENDEMENTS. Dans l'affaire de A. A. TREMBLAY, des Ebolements, Faillit.

Je, Soussigné, R. HENRY WURTELE, de Québec, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont notifiés de leur réclamations devant moi sous un mois, et une assemblée des créanciers aura lieu à mon Bureau, rue St. Pierre, VENDREDI, le ONZIÈME jour de JUIN prochain à ONZE heures A. M., pour l'examen public du failli et pour le règlement des affaires de la faillite en général.

Je, Soussigné, R. HENRY WURTELE, de Québec, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont notifiés de leur réclamations devant moi sous un mois, et une assemblée des créanciers aura lieu à mon Bureau, rue St. Pierre, VENDREDI, le ONZIÈME jour de JUIN prochain à ONZE heures A. M., pour l'examen public du failli et pour le règlement des affaires de la faillite en général.

Je, Soussigné, R. HENRY WURTELE, de Québec, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Je, Soussigné, R. HENRY WURTELE, de Québec, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Je, Soussigné, R. HENRY WURTELE, de Québec, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Je, Soussigné, R. HENRY WURTELE, de Québec, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Je, Soussigné, R. HENRY WURTELE, de Québec, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Je, Soussigné, R. HENRY WURTELE, de Québec, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Je, Soussigné, R. HENRY WURTELE, de Québec, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Je, Soussigné, R. HENRY WURTELE, de Québec, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Je, Soussigné, R. HENRY WURTELE, de Québec, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Je, Soussigné, R. HENRY WURTELE, de Québec, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Je, Soussigné, R. HENRY WURTELE, de Québec, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Je, Soussigné, R. HENRY WURTELE, de Québec, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Je, Soussigné, R. HENRY WURTELE, de Québec, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Je, Soussigné, R. HENRY WURTELE, de Québec, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Je, Soussigné, R. HENRY WURTELE, de Québec, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Je, Soussigné, R. HENRY WURTELE, de Québec, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Je, Soussigné, R. HENRY WURTELE, de Québec, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Je, Soussigné, R. HENRY WURTELE, de Québec, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

J. O. LABBE & CIE.,

Encanteurs, Courtiers et Agents Généraux, No. 12, RUE ST. GEORGES, Informent leurs nombreux amis et le public en général qu'ils sont en état de donner une attention toute spéciale aux ventes à l'encan de meubles et effets de ménage, succession ou stock de tous genres à résidence privée.

—AUSI— Avances libérales faites pour toutes marchandises ou effets déposés à notre magasin. Comptes réglés aussitôt après la vente. Marchandises de toutes sortes vendues à commission. Une part de patronage respectueusement sollicitée.

J. O. LABBE & CIE., E. & C., 12, rue St. Georges, Fanbourg St. Jean. Québec, 8 mai 1875.

SALLE DE MUSIQUE COMPAGNIE HUMPTY DUMPTY DE MAFFITT.

24 Artistes Pantomimistes et Spécialistes. Chanteurs, Acrobates, Chiens Dressés, Artistes de Danse et Pantomime.

Cinq Soirs Seulement COMMENÇANT LUNDI, 17 MAI.

ADMISSION - - - - - 25c, 50c et \$1. Changement de Spécialités tous les Soirs.

Sièges Réservés à la Papeterie Militaire du Capt. Hillwell. Québec, 14 mai 1875—of

Aux Importateurs de la France. CUSTAVE BOSSANGE Comaission-Transit, PARIS.

Succursales: Le HAVRE, BORDEAUX MAISON A MONTREAL.

Bossange & Gardiner 30, HOPITAL STREET, MONTREAL. Québec, 14 mai 1875—Jno

A VENDRE. 50 douzaines Fanix de la Rivière-Rouge

20 " " Fourches à fumer et acier 40 " " Ciseaux 20 " " Marteaux à driller en acier 30 " " Canifs

Les effets ci-dessus mentionnés sont de qualité première et seront vendus à bon marché pour terminer une consignation. Québec, 14 mai 1875.

HUITRES! HUITRES! Le Soussigné informe le public qu'il vient de recevoir de Portland des Huitres de Noux à des prix très-modérés et qu'il les vendra au détail et en gros. Les personnes qui désirent se procurer des Marchandises de Grot à bon marché sont priées de faire une visite au nouveau magasin.

Tousjours en main un assortiment considérable de Marchandises Françaises, Anglaises et Américaines, Chapeaux pour Dames et Messieurs, de tous genres et dans le dernier goût. Huitres d'assortie de toutes qualités.

—AUSI— MME. RAYMOND DROLET, Fine St. Jean, H.V. Québec, 13 mai 1875.

ON DEMANDE UN APPRENTI BARBIER immédiatement. S'adresser à R. J. THUREUX, chez M. JON, DESROCHES, Hôtelier, Rue et fanbourg St. Jean. Québec, 12 mai 1875.

RECUPER LE Steamer "Prussian" DE LA Parfumerie de Poiret & Fils.

Savons de Windsor, Savons de Toilette, Savons à la Parfume, Pomme rose pour les lèvres, Cold-Cream, Vinaigre de Toilette, Eau de Cologne, Crème de Savon, pour la Barbe, Un bel assortiment d'Extraits d'Odour, pour Mouchoir, des mouillères et des plus nouvelles marques, Poudre Dentifrice, Huile Antiqua, etc., etc.

A vendre chez F. X. GARANT & CIE. Québec, 11 mai 1875.

GRAINS DE SEMENCE BLE DE LA MER NOIRE, BLE FYFFE, BLE LAURENT, ORGE, FOIS, SARRASIN, AVOINE, FEVES, GRAINE DE MIL, ETC., ETC.

A VENDRE CHEZ J. B. RENAUD & CIE., 20, 28 et 30, rue St. Paul. Québec, 11 mai 1875.

Publication Nouvelle! ALBANI GALOP Composé par GEORGES McNEIL, Violoniste de Notre-Dame de Lévis. Prix..... .50 centins. Publié et à vendre par A. LAVIGNE, Editeur de Musique.

N. B.—Ce galop, l'un des plus brillants qui aient été écrits depuis longtemps, est orné d'un magnifique portrait de la célèbre cantatrice dont il porte le nom—Joué au concert de l'Union St. Joseph, le 16 mars, par le Corps de Musique de la Batterie B, il est destiné par le charme de la mélodie et le brillant, la force le allure du rythme, à une très-grande popularité qu'il mérite incontestablement. Québec, 11 mai 1875.

DEMANDÉ, Un Logement pour une famille privée de cinq à six chambres, à St. Roch ou au Fanbourg St. Jean. S'adresser par lettre à CE BUREAU. Québec, 11 mai 1875—1sp

SOCIÉTÉ DE Construction Mutuelle. La trent-troisième et trente-quatrième appropriations seront tirées au sort dans la Salle de Patinage, Côte d'Abraham, MONTREAL, le 26 MAI, à 7 1/2 heures du soir. Les trente-cinquième et trente-sixième appropriations seront vendues à l'enchère au même lieu et même soir.

J. C. LANGELIER, Secrétaire-Trésorier. Québec, 11 mai 1875.

AVIS IMPORTANT. Nous prenons la liberté d'annoncer à nos pratiques et à un public que nous venons de recevoir cent (100) pièces de Toile pour Costumes de Dames valant 80c la verge que nous vendons à 12c.

—AUSI— 2 Caisnes d'Etouffes à Robes assorties dans lesquelles se trouvent des Alpaca sur chaîne de soie valant 45c et vendus 30c. 1 Caisse de Soie Japonaise uni à 50 et 55c valant 70 et 75c. 1 Caisse de Soie Japonaise rayée valant 40c offerte à 25c.

—DE PLUS— 10 Caisnes de Chapeaux pour Dames dans les derniers goûts. BRUNET & LAURENT, A l'Enseigne de la Feuille d'Érable, 51, rue St. Joseph, St. Roch. Québec, 11 mai 1875.

Publication Nouvelle!

ALBANI GALOP Composé par GEORGES McNEIL, Violoniste de Notre-Dame de Lévis. Prix..... .50 centins. Publié et à vendre par A. LAVIGNE, Editeur de Musique.

N. B.—Ce galop, l'un des plus brillants qui aient été écrits depuis longtemps, est orné d'un magnifique portrait de la célèbre cantatrice dont il porte le nom—Joué au concert de l'Union St. Joseph, le 16 mars, par le Corps de Musique de la Batterie B, il est destiné par le charme de la mélodie et le brillant, la force le allure du rythme, à une très-grande popularité qu'il mérite incontestablement. Québec, 11 mai 1875.

DEMANDÉ, Un Logement pour une famille privée de cinq à six chambres, à St. Roch ou au Fanbourg St. Jean. S'adresser par lettre à CE BUREAU. Québec, 11 mai 1875—1sp

SOCIÉTÉ DE Construction Mutuelle. La trent-troisième et trente-quatrième appropriations seront tirées au sort dans la Salle de Patinage, Côte d'Abraham, MONTREAL, le 26 MAI, à 7 1/2 heures du soir. Les trente-cinquième et trente-sixième appropriations seront vendues à l'enchère au même lieu et même soir.

J. C. LANGELIER, Secrétaire-Trésorier. Québec, 11 mai 1875.

AVIS IMPORTANT. Nous prenons la liberté d'annoncer à nos pratiques et à un public que nous venons de recevoir cent (100) pièces de Toile pour Costumes de Dames valant 80c la verge que nous vendons à 12c.

—AUSI— 2 Caisnes d'Etouffes à Robes assorties dans lesquelles se trouvent des Alpaca sur chaîne de soie valant 45c et vendus 30c. 1 Caisse de Soie Japonaise uni à 50 et 55c valant 70 et 75c. 1 Caisse de Soie Japonaise rayée valant 40c offerte à 25c.

—DE PLUS— 10 Caisnes de Chapeaux pour Dames dans les derniers goûts. BRUNET & LAURENT, A l'Enseigne de la Feuille d'Érable, 51, rue St. Joseph, St. Roch. Québec, 11 mai 1875.

NOUVEAUTÉS! NOUVEAUTÉS! MAGASIN NOUVEAU A L'Enseigne du Pavillon Français No. 23, rue St. Joseph, St. Roch. Québec, 10 mai 1875.

THÉS FRAIS, Venant d'être Reçu.

60 Demi-Caisnes du meilleur Thé du Japon. 200 Demi-Caisnes Hyson de Choix. 800 Caisnettes et Demi-Caisnes de Cotoon, première qualité. 250 Demi-Caisnes d'hoisies de Souehong

A vendre par JOHN ROSS & CIE. Québec, 10 mai 1875—1of

Venant d'être Reçu Par Steamer et Chemin de Fer.

Tierces de Sucre Raffiné de Choix. Bonnets de Sucre Porto Rico. Barils de Sucre Krasé de Havre-Veret et Sucre Sèche. Barils de Baile et de Gram. Barils d'Huile d'Olive de première qualité.

Caisnes d'Huile de Castor E. J. Caisnes de Mirlindes Hôles de Thin. Caisnes de Sel en Flocon. Demi-Boites de Balsin de Valence.

A vendre par JOHN ROSS & CIE. Québec, 10 mai 1875—1of

CHAPEAUX! Éléantes formes de Chapeaux en Satin et Nouveaux Messieurs, Nouveaux Chapeaux en Fentre et en Paile pour Dames. Etc., etc., etc. Avantage: UN SEUL PRIX.

Chez TH. HUDON, 34, rue de la Couronne, St. Roch. Québec, 10 avril 1875.

GRANDE EXCITATION NOUVELLEMENT REÇUS: 30 Caisnes de Pralats de toutes largeurs, desquels très-nouveaux. A vendre par TH. HUDON.

TAPIS!!! 10 Balles de Tapis Bruxelles, Impérial, Ecosais, Tapissés, etc., etc., posé à la satisfaction des acheteurs. A vendre par TH. HUDON.

TWEEDS!!! Notre assortiment de Tweeds Anglaises, Françaises et Canadiennes est un complet. Variété très-étendue dans le Département des Bouteilles à Robes: nos Soies sont à 30c le meilleur marché que l'on donne, ainsi des départements suivants:

Département des Draps, Département des Hardes Faites, Département des Fianelles, Département des Chaussures, Département des Indiennes, Département des Fleurs, Etc., etc., etc.

TH. HUDON, 34, rue de la Couronne, St. Roch. Québec, 10 avril 1875.

CHAPEAUX! Éléantes formes de Chapeaux en Satin et Nouveaux Messieurs, Nouveaux Chapeaux en Fentre et en Paile pour Dames. Etc., etc., etc. Avantage: UN SEUL PRIX.

Chez TH. HUDON, 34, rue de la Couronne, St. Roch. Québec, 10 avril 1875.

CHAPEAUX! Éléantes formes de Chapeaux en Satin et Nouveaux Messieurs, Nouveaux Chapeaux en Fentre et en Paile pour Dames. Etc., etc., etc. Avantage: UN SEUL PRIX.

Chez TH. HUDON, 34, rue de la Couronne, St. Roch. Québec, 10 avril 1875.

CHAPEAUX! Éléantes formes de Chapeaux en Satin et Nouveaux Messieurs, Nouveaux Chapeaux en Fentre et en Paile pour Dames. Etc., etc., etc. Avantage: UN SEUL PRIX.

Chez TH. HUDON, 34, rue de la Couronne, St. Roch. Québec, 10 avril 1875.

CHAPEAUX! Éléantes formes de Chapeaux en Satin et Nouveaux Messieurs, Nouveaux Chapeaux en Fentre et en Paile pour Dames. Etc., etc., etc. Avantage: UN SEUL PRIX.

Chez TH. HUDON, 34, rue de la Couronne, St. Roch. Québec, 10 avril 1875.

GRAND ENCAN DE CHEVAUX

Par OCT. LEMIEUX & CIE. MARDI, le 25 MAI, Chevaux, Voitures, Locomotives, etc. Par Encan sera vendu MARDI, le 25 MAI, à la résidence de M. OLIVIER PÉLÉMONDON, rue St. Vallier, chemin de la Petite Rivière, 50 Chevaux et un grand quantité de Voitures de toutes sortes, Harnais de travail, Harnais légers, Sillots, etc. M. Pélemond ayant reçu instruction d'un spéculateur de chevaux, de Boston, qu'il lui fallait acheter à Québec 60 chevaux, tant de travail que chevaux légers, profite de cette occasion pour inviter tous ceux qui ont des chevaux à faire vendre, ou voitures de venir à ce grand encan.

—AUSI— Tous déposants devront se procurer une carte pour entrer dans l'encan, deux jours avant la vente.

On peut obtenir toutes les informations en s'adressant à Théodore M. Olivier Pélemond, rue St. Vallier, St. Sauveur. La vente commencera à 11 heures précises. OCT. LEMIEUX & CIE., Encanteurs, 26 Caisnes d'Oranges de Valence, 10 Caisnes de Citrons. Venant d'être reçus par steamer. WHITEHEAD & TURNER. Québec, 12 mai 1875.

Duprat, Delagrave & Cie., Agents d'Immeubles et Courtiers, No. 26, RUE ST. PIERRE.

ORANGES et CITRONS 26 Caisnes d'Oranges de Valence, 10 Caisnes de Citrons. Venant d'être reçus par steamer. WHITEHEAD & TURNER. Québec, 12 mai 1875.

Duprat, Delagrave & Cie., Agents d'Immeubles et Courtiers, No. 26, RUE ST. PIERRE.

AVIS IMPORTANT. Nous prenons la liberté d'annoncer à nos pratiques et à un public que nous venons de recevoir cent (100) pièces de Toile pour Costumes de Dames valant 80c la verge que nous vendons à 12c.

—AUSI— 2 Caisnes d'Etouffes à Robes assorties dans lesquelles se trouvent des Alpaca sur chaîne de soie valant 45c et vendus 30c. 1 Caisse de Soie Japonaise uni à 50 et 55c valant 70 et 75c. 1 Caisse de Soie Japonaise rayée valant 40c offerte à 25c.

—DE PLUS— 10 Caisnes de Chapeaux pour Dames dans les derniers goûts. BRUNET & LAURENT, A l'Enseigne de la Feuille d'Érable, 51, rue St. Joseph, St. Roch. Québec, 11 mai 1875.

NOUVEAUTÉS! NOUVEAUTÉS! MAGASIN NOUVEAU A L'Enseigne du Pavillon Français No. 23, rue St. Joseph, St. Roch. Québec, 10 mai 1875.

THÉS FRAIS, Venant d'être Reçu.

60 Demi-Caisnes du meilleur Thé du Japon. 200 Demi-Caisnes Hyson de Choix. 800 Caisnettes et Demi-Caisnes de Cotoon, première qualité. 250 Demi-Caisnes d'hoisies de Souehong

A vendre par JOHN ROSS & CIE. Québec, 10 mai 1875—1of

Venant d'être Reçu Par Steamer et Chemin de Fer.

Tierces de Sucre Raffiné de Choix. Bonnets de Sucre Porto Rico. Barils de Sucre Krasé de Havre-Veret et Sucre Sèche. Barils de Baile et de Gram. Barils d'Huile d'Olive de première qualité.

Caisnes d'Huile de Castor E. J. Caisnes de Mirlindes Hôles de Thin. Caisnes de Sel en Flocon. Demi-Boites de Balsin de Valence.

A vendre par JOHN ROSS & CIE. Québec, 10 mai 1875—1of

CHAPEAUX! Éléantes formes de Chapeaux en Satin et Nouveaux Messieurs, Nouveaux Chapeaux en Fentre et en Paile pour Dames. Etc., etc., etc. Avantage: UN SEUL PRIX.

Chez TH. HUDON, 34, rue de la Couronne, St. Roch. Québec, 10 avril 1875.

GRANDE EXCITATION NOUVELLEMENT REÇUS: 30 Caisnes de Pralats de toutes largeurs, desquels très-nouveaux. A vendre par TH. HUDON.

TAPIS!!! 10 Balles de Tapis Bruxelles, Impérial, Ecosais, Tapissés, etc., etc., posé à la satisfaction des acheteurs. A vendre par TH. HUDON.

TWEEDS!!! Notre assortiment de Tweeds Anglaises, Françaises et Canadiennes est un complet. Variété très-étendue dans le Département des Bouteilles à Robes: nos Soies sont à 30c le meilleur marché que l'on donne, ainsi des départements suivants:

Département des Draps, Département des Hardes Faites, Département des Fianelles, Département des Chaussures, Département des Indiennes, Département des Fleurs, Etc., etc., etc.

TH. HUDON, 34, rue de la Couronne, St. Roch. Québec, 10 avril 1875.

CHAPEAUX! Éléantes formes de Chapeaux en Satin et Nouveaux Messieurs, Nouveaux Chapeaux en Fentre et en Paile pour Dames. Etc., etc., etc. Avantage: UN SEUL PRIX.

Chez TH. HUDON, 34, rue de la Couronne, St. Roch. Québec, 10 avril 1875.

CHAPEAUX! Éléantes formes de Chapeaux en Satin et Nouveaux Messieurs, Nouveaux Chapeaux en Fentre et en Paile pour Dames. Etc., etc., etc. Avantage: UN SEUL PRIX.

Chez TH. HUDON, 34, rue de la Couronne, St. Roch. Québec, 10 avril 1875.

CHAPEAUX! Éléantes formes de Chapeaux en Satin et Nouveaux Messieurs, Nouveaux Chapeaux en Fentre et en Paile pour Dames. Etc., etc., etc. Avantage: UN SEUL PRIX.

Chez TH. HUDON, 34, rue de la Couronne, St. Roch. Québec, 10 avril 1875.

CHAPEAUX! Éléantes formes de Chapeaux en Satin et Nouveaux Messieurs, Nouveaux Chapeaux en Fentre et en Paile pour Dames. Etc., etc., etc. Avantage: UN SEUL PRIX.

Annances Nouvelles.

QUINA LAROCHE. Médaille d'OR—Prime de 16,600 fr. L'Élixir de Quina Laroché est un remède complet des trois quinquinas rouge, jaune et gris. Il est recommandé par tout le corps médical, lui vaut d'être considéré comme le plus puissant des préparations contre la Débilité générale, le Manque d'appétit, les Digestions difficiles, les Fièvres longues et pernicieuses, etc.

FERRUGINEUX. Stimulant et régénérateur. Contient les Principes de la Ferme et de la Coloration du sang. —très-efficace contre la Anémie, le Chlorose, le Sotage, l'Hydropisie, etc

